

Procès-Verbal de la Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du :	Vendredi 28 janvier 2022 à 19h00 (Visioconférence)
Présidence :	M. Hugues DEFREL.
Présents :	Mme Naïma KHETTOU, MM. Daniel CHABOT, Ovidiu TRIFAN, Alexandre KEITA, Joseph OMAM, Alexandre MARTINS, Mohamed Awaisse AKBAR, Michel ESCHYLLE, Laurent CHABOT, Mohamed SIDHOM
Excusés :	Mme. Nabila ZAOUAK (Représentante des arbitres au CD) MM. Youssef EL HAMIDI, Henri DUTECH PEREZ, Xavier TIAN, Jean Bernard PARVEDY, Michel ESCHYLLE
Assistent :	M. Bernard DELORME (Membre de la CRA), Christophe CRELOT (UNAF 93).

Ouverture de la réunion à 19h00.

Le Président, M. Hugues DEFREL souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents.

1. Informations du Président :

Point sur la réunion de la Commission Régionale d'Arbitrage qui s'est tenue le jeudi 20 janvier 2022. L'équipe Technique Régionale d'Arbitrage (ETRA) et l'équipe Technique Départementale d'Arbitrage (ETDA) étaient conviées à cette réunion.

1)Les sujets abordés :

Réorganisation des Formations Initiales d'Arbitre (FIA). Il a été défini le rôle de la Ligue et de chaque District dans la gestion des candidats sur le plan administratif.

Dorénavant, il est conseillé de préciser que la restauration est incluse dans la fiche d'inscription. Pour les FIA en internat, les candidats devront prendre leurs repas en commun, pour une meilleure cohésion et convivialité.

2) Formation des arbitres de la Filière Arbitrage Régionale (FAR).

Le Conseiller Technique Régional d'Arbitrage, M. Éric POULAT propose aux Commissions Départementales d'Arbitre (CDA) que les arbitres de cette filière puissent accéder au site Dartfish afin de trouver les informations pour leurs formations théoriques. M. Ovidiu TRIFAN, responsable de l'ETDA du District de la Seine-Saint-Denis de football se chargera de gérer ce partage.

3) Régionalisation des FIA.

Un projet de régionalisation des FIA en juillet/août est à l'étude. Cette idée permettra aux Conseillers Techniques Régionales d'Arbitrage (CTRA) de faire des formations d'arbitres pendant l'été, où beaucoup de jeunes ont plus de disponibilités. Ces formations pourront se tenir en fonction du nombre de candidats.

4) Recrutement des arbitres féminines.

Le nombre d'arbitres féminines est en baisse. La Commission Régionale d'Arbitre (CRA) et les CDA mettent en place diverses mesures pour relancer le recrutement auprès des clubs, collèges, UNSS....

5)Promotion à l'arbitrage régionale.

Dorénavant, il y aura un concours pour accéder à la Ligue. Le contenu de celui-ci sera composé ainsi : - Un questionnaire,

- Analyse vidéo,
- Un rapport disciplinaire,

Une épreuve physique est également à ce concours. L'organisation de ce concours se fera au centre technique du Domaine de Morfondé.

Chaque District aura la possibilité de présenter, 3 candidats R3, 2 candidats JAR, 1 candidate féminine et 3 candidats arbitres Futsal.

En fonction des besoins de la CRA, les meilleurs seront retenus ; le règlement intérieur de la CRA sera mis à jour pour tenir compte de ce changement.

6) Formation Formateur « Initiateur ».

Deux sessions de formation formateurs « Initiateur » seront organisées par la Ligue. Les 12 mars et 16 avril 2022. La CDA présentera 4 candidats (2 par session).

Une formation de formateurs « Premier degré » sera organisé par la Ligue de Paris courant du mois de mai 2022. La CDA présentera un candidat.

2. Mesures administratives arbitres:

À la suite des retards répétés sur les coups d'envoi de leurs rencontres, et également leurs comportements inappropriés envers un collègue, la CDA a pris la décision de sanctionner deux arbitres de non- désignation pour une période de trois semaines. Les arbitres concernés seront avisés de cette sanction, et la CDA étudiera leurs éventuelles explications pour donner une suite ou pas.

Un jeune arbitre a enregistré et diffusé une causerie d'un éducateur sur des réseaux sociaux. Même s'il n'y avait aucune insulte ou propos diffamants, le District et sa CDA ne cautionnent pas ce genre

d'agissements. Un rappel à l'ordre sera fait à ce jeune arbitre. La CDA demande à l'ensemble des arbitres de faire attention à leurs communications sur ces réseaux sociaux. En cas de récidives, des sanctions seront prises.

3. Organisation test théorique de rattrapage :

Le test théorique de rattrapage prévu le 14 janvier 2022, n'a pas pu se faire en raison de la situation sanitaire. Une reprogrammation de celui-ci se fera dès que la situation sanitaire le permettra. Probablement durant le mois de mars 2022.

4. Point sur les observations arbitres :

M. Daniel CHABOT fait un point sur les observations pour les arbitres de foot à 11 et Futsal. Un léger retard est pris pour les catégories D3, D4 et les arbitres assistants.

5. Point par sections

Les différents représentants de la CDA dans les commissions du District (Discipline, Appel, Foot diversifié) font un compte-rendu sur leurs différentes réunions.

6. Intervention de Christophe CRELOT (UNAF 93):

M. Christophe CRELOT fait remarquer que compte tenu de la situation sanitaire, le moment de convivialité pour la galette des rois et vœux de l'UNAF n'a pas pu se tenir. Dès que possible, l'UNAF conviera ses adhérents à un moment de partage et de convivialité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion par visioconférence a pris fin à 20h30.

Le Président de séance M. Hugues DEFREL **Le Secrétaire de séance** M. Daniel CHABOT